

<https://cdurable.info/Developpement-Durables-Deux-outils-pour-accompagner-les-entreprises-dans-leur-de-marche,1661.html>

Communiqué commun ADEME-MEDEF

# Deux nouveaux outils pour accompagner les entreprises dans leurs démarches de développement durable



- Développement Durable en action -  
Date de mise en ligne : jeudi 9 avril 2009

---

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous droits réservés

---

**Sous l'effet du développement du secteur tertiaire, les activités de bureaux, qui concernent un nombre croissant de salariés, génèrent des impacts environnementaux et énergétiques non négligeables. A l'occasion de la Semaine du Développement durable, l'ADEME et le MEDEF présentent deux nouveaux outils destinés à accompagner les entreprises d'activité de bureaux vers des démarches de réduction de leurs impacts, afin de répondre aux exigences du Grenelle de l'environnement.**

Selon un récent sondage réalisé auprès de 250 responsables de PME (« **L'environnement et la maîtrise de l'énergie dans les PME-TPE** », mars 2009, TNS Sofres, synthèse disponible sur demande auprès de l'ADEME), 85 % des chefs d'entreprise se sentent concernés par la protection de l'environnement et 82 % considèrent la maîtrise de l'énergie comme une préoccupation importante. Ils sont toutefois nombreux à méconnaître le montant de leurs consommations et l'impact de leur activité sur l'environnement, notamment par manque de données nécessaires à l'évaluation de ces impacts.

Soucieuses d'aider les entreprises et notamment celles concernées par les activités de bureau (services, activités immobilières et informatiques) à mieux intégrer l'environnement dans leur organisation afin de répondre aux exigences du Grenelle de l'environnement, l'ADEME et le MEDEF se sont associés pour élaborer deux nouveaux outils :

## Guide du bureau éco-responsable pour les entreprises

Le CD-ROM « **guide du bureau éco-responsable pour les entreprises** » est à la fois un instrument d'aide à la décision, un outil méthodologique et un support technique pour évaluer la situation environnementale de l'entreprise et élaborer un programme d'actions à partir de solutions éprouvées. Tous les thèmes y sont développés (énergie, transport, déchets, papier, achats, ...) Un kit de sensibilisation aux bons gestes, prêt à l'édition, est également inclus.

Plus d'infos sur [www.bureau-ecoresponsable.com](http://www.bureau-ecoresponsable.com) (prix : 80 Euros).



*Les impacts des activités de bureau en chiffres :*

o 19 millions d'emplois de bureau en France

o 1,45 millions tonnes de déchets papier, soit 75 kg de déchets papiers/employé/an, dont seulement 1/3 collectés sélectivement

o 275 kWhEP/m<sup>2</sup>/an en moyenne d'énergie consommée dont 56 % pour le chauffage et 32 % pour les usages spécifiques de l'électricité (éclairage, climatisation, bureautique...)

## Bilan énergétique en ligne : [www.maplaneteenergie.com](http://www.maplaneteenergie.com)

Le site Internet : [www.maplaneteenergie.com](http://www.maplaneteenergie.com) propose aux entreprises et plus particulièrement aux PME, de s'interroger de manière détaillée sur les origines de leurs consommations d'énergie et appelle leur attention sur quelques gestes simples.

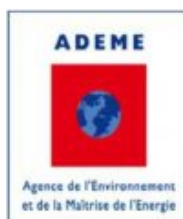
Ce site est à la fois un outil de sensibilisation et de communication multimédia qui propose des contenus informatifs, mais également une interface dynamique qui accompagnera les entreprises dans l'autodiagnostic énergétique et la recherche de solutions pratiques.



 **Contact MEDEF : [Arnaud Delaunay](mailto:Arnaud.Delaunay@meedef.fr) - 01 53 59 17 77**

*Post-scriptum :*

**L'ADEME en bref**



L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe des ministères de l'Ecologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (MEEDDAT) et de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR). Elle participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du

développement durable. L'agence met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public et les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable.

 [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

### Le MEDEF en bref



Le MEDEF agit au quotidien pour faire du développement durable une réalité. Sa commission Développement durable qui réunit 450 experts travaille sur toutes les composantes du développement durable (changement climatique, environnement, énergie et responsabilité sociétale). L'objectif de cette commission est de promouvoir une croissance économique compatible avec le développement durable. Le MEDEF représente plus de 750 000 entreprises de toutes tailles - 70 % des adhérents ont moins de 50 salariés - et de tous secteurs - industrie, services, commerce, BTP. Le MEDEF est le premier réseau d'entrepreneurs de France avec 85 fédérations professionnelles qui regroupent les entreprises d'un même secteur d'activité et 155 MEDEF territoriaux qui regroupent les entreprises aux niveaux local, départemental et régional.

 [www.medef.fr](http://www.medef.fr)